© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

AIDEZ MOI SVP !!!!!!

Par Profil supprimé Postée le 10/09/2013 13:55

> Voilà, ma compagne est récemment partie pour vivre avec un "fournisseur" d'un produit ...elle est revenue à la maison il y a quelques jours et a fumé ce produit devant moi: celà ressemblait à des cristaux (genre verre pilé) dans lequel elle a trempé sa cigarette: au contact de la cigarette les cristaux se sont "gélifiés" puis elle a fumé sa "cigarette"...elle était comme absente, à la fois euphorique et triste...bref, lorsque je l'ai eue au tél, quelques jours plus tard, elle m'a dit que j'étais fou, qu'elle n'était jamais revenue à la maison, et encore moins pour se droguer !!!bref, c'est moi qui ment....j'en ai averti notre médecin de famille, les gendarmes et ai écrit au procureur de la république ....que puis-je faire d'autre, sachant que personne ne bouge....ah oui, mon ex compagne , durant qu'elle était sous l'effet du produit, m'a avoué qu'elle avait des relations sexuelles avec son "nouveau" compagnon (son dealer,donc) sans protection et en acceptant tous types de pratiques sexuelles....je ne suis pas fou et j'ai bien vu ce que j'ai vu: j'en suis malade: aidez moi: que peut on faire, sachant qu'elle nie tout en bloc, comme si elle avait tout "zappé"...que l'on se sépare, c'est une chose...que votre ex se comporte désormais comme une "traînée" alors qu'elle était exemplaire jusque là, c'est dur....et tout cela en l'espace de quelques semaines !elle m'avait avoué que ce produit lui "enlevait" la fatigue et qu'elle en avait absolument "besoin"... cela dit, maintenant elle nie tout et me fait passer pour un menteur.....grosso modo, je me suis fait un film !!!! aidez moi car là je n'y comprends plus rien !!!! merci

---

Mise en ligne le 11/09/2013

Bonjour,

La description du produit que votre ex compagne a consommé ne permet pas d'identifier une drogue en particulier. Nous comprenons le fait que vous soyez inquiet, toutefois, quelle que soit cette drogue, cela n'indique en rien qu'elle en prendrait de manière automatiquement problématique et régulière. Certains usagers peuvent en effet consommer de manière occasionnelle et "festive" sans que cela soit forcément révélateur d'un problème.

Vous en êtes "malade", voir un proche qui semble aller mal et qui nie tout n'est pas chose facile à supporter. Ni vous ni personne ne pouvez cependant l'empêcher de faire certains choix de vie ou de relations. Vous pouriez éventuellement l'aider à trouver une solution à ce problème s'il en est aussi un pour elle. Ainsi, si

votre relation avec elle le permet et qu'une certaine qualité de dialogue est possible, peut être pouvez vous tenter de parler non pas de cet épisode puisque cela semble compliqué, mais plutôt d'une éventuelle souffrance qu'elle pourrait vivre en ce moment, et ainsi voir avec elle ce qui pourrait l'aider.

Face à toute la souffrance que cela génère pour vous, il peut être aidant d'en parler et d'être soutenu. Vous pouvez pour cela nous contacter tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.